



SYNDICAT FRANCIEN  
COMMUNICATION  
CONSEIL CULTURE

La Poste

Paris, le 16 avril 2020

# LA POSTE DÉCIDE SEULE, LES POSTIERS SUBISSENT !

## ALORS QUE :

- ▶ Le confinement est prolongé jusqu'au 11 mai,
- ▶ Nous n'avons aucune certitude sur le dé-confinement, ni sur d'éventuelles résurgences de la pandémie,
- ▶ La pandémie s'est encore plus aggravée depuis le 17 mars en Île-de-France, région « cluster »...

Un patronat de  
droit divin !

La Poste a décidé, de façon unilatérale et non concertée, de répondre aux pressions diverses, en étendant ses offres et ses jours de services. Cette nouvelle orientation, accompagnée de pressions pour faire baisser son taux d'absentéisme, passe également par une décision de passer la durée hebdomadaire à 28h, pour disposer de la force de travail nécessaire à ses annonces.

Un déni de  
l'épidémie en IdF.

Non seulement elle foule aux pieds le dialogue social et les instances de représentation du personnel, sans doute galvanisée par sa victoire en justice, mais surtout, elle ne tient pas compte des conditions sanitaires locales, en uniformisant son organisation. Mieux, en maniant le bâton pour reconstituer sa force de travail, elle montre le peu de reconnaissance de tous les postiers qui travaillent, sur le terrain ou chez eux, depuis le début de la crise. Et qui ont assuré et assumé leurs missions.

La Poste a dû pourtant, sous notre pression, rendre prioritaire la protection sanitaire des postiers, priorité qui a mis parfois plusieurs semaines à être véritablement déclinée. Aujourd'hui, la production prend le pas sur la sécurité !

En flagrant délit  
de contradiction

**La preuve, que disait-elle le 23 mars**, lors de l'adoption des mesures limitant l'activité à 3 jours travaillés et 4 jours de confinement ?

**« Pour protéger la santé des postiers et assurer ses missions essentielles, La Poste adapte son organisation à l'évolution de la situation sanitaire.**

*Afin de protéger la santé des postiers, La Poste se recentre sur ses missions essentielles au service de la population tout en adaptant son organisation. Cette adaptation se fait en concertation permanente avec les autorités sanitaires, la médecine du travail et les organisations syndicales ».*

**Dans sa décision de passer à 4 jours de travail pour 3 jours confinés, il n'est fait référence ni à la protection de la santé des postiers, ni à la concertation avec les autorités sanitaires et la médecine du travail (et pour cause, ils incitaient comme nous, au rythme de 3j travaillés et 4j de repos), et encore moins aux organisations syndicales !**

Imposer le retour  
de la raison sur  
les pressions !

Faire ce constat ne suffit pas à la CFDT. Nous dénonçons fermement ce choix d'organisation, sur la forme et sur le fond, et nous refusons ce schéma d'organisation en décalage avec les réalités sanitaires de notre région.

La CFDT mène un combat contre une politique qui multiplie les risques pour les travailleurs et leurs proches, dont le sens est d'obliger nos dirigeants à retrouver dans les plus brefs délais, le dialogue social, le respect des instances, la transparence sur les cas avérés ou soupçonnés dans les CHSCT, car c'est la seule garantie que l'intérêt sanitaire des postiers soit réellement pris en compte !

CFDT SF3C  
23 rue d'Alleray 75015 Paris  
Tél : 01 40 29 82 00  
contact@cfdtf3c.org  
www.cfdtsf3c.org